



7^{ème} forum de réadaptation – 5^{ème} révision AI

Jeudi 29 novembre 2007 – Centre du Parc à Martigny

De nouveaux outils pour les PME et les médecins

Les avantages pour les entreprises

Par Mme Dominique Gander, responsable des assurances sociales et consultation sociale de Migros Valais

MIGROS VALAIS EN CHIFFRES...

En 1956 :

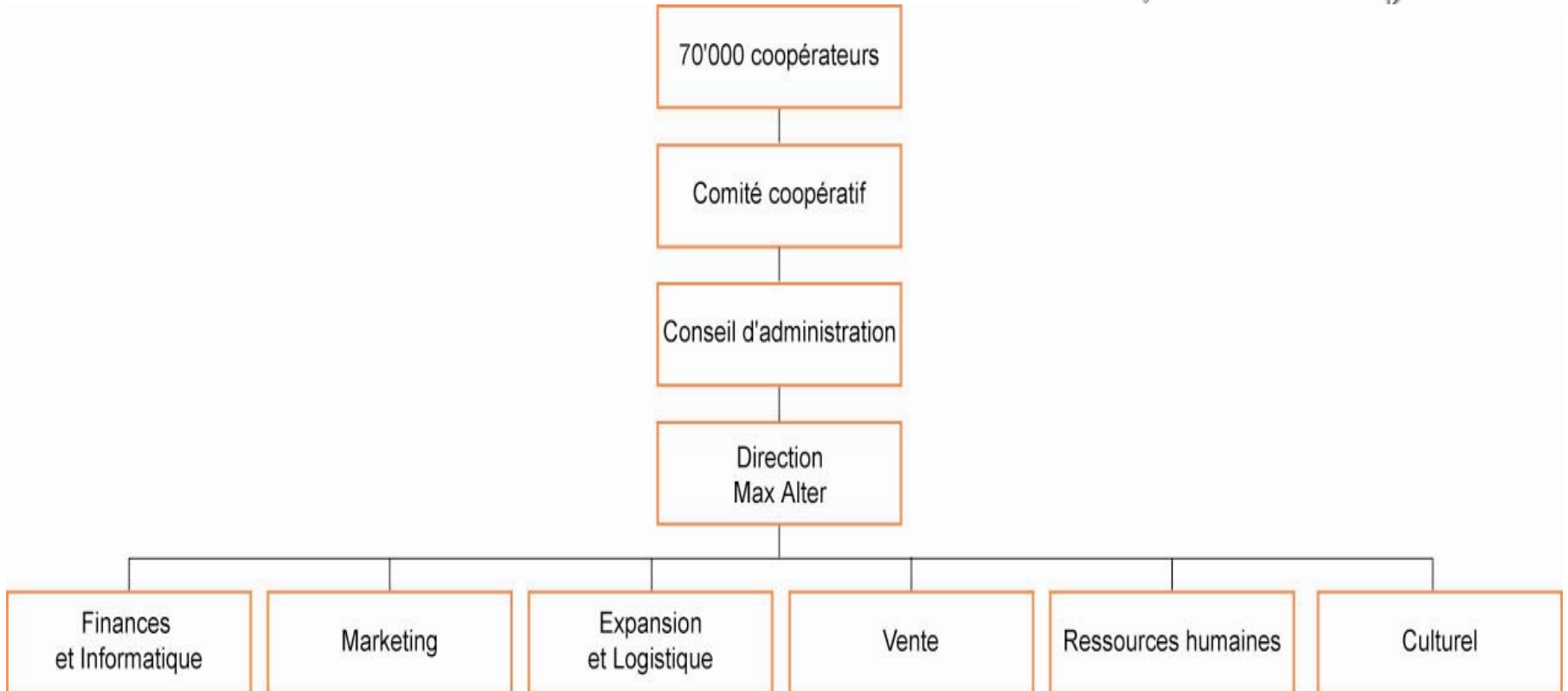
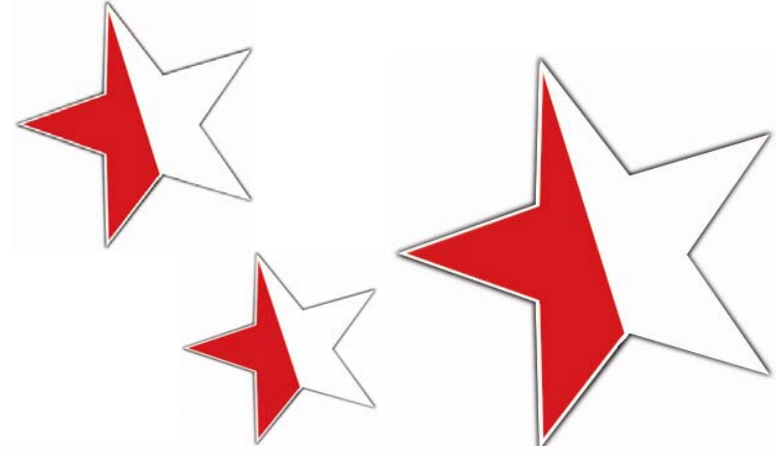
- 1'790 coopérateurs/trices
- 88 collaborateurs/trices
- 9,2 mio Frs. chiffre d'affaires

En 2006 :

- 69'915 coopérateurs/trices
- 1'850 collaborateurs/trices
- 135 apprenants
- 505,5 mio Frs. chiffre d'affaires
- 21 magasins



Structure organisationnelle



Collaboration Ai et entreprise



Réinsertion professionnelle

- Employés Migros Valais réinsérés en interne en collaboration avec l'AI ou la SUVA : 3 à 4 cas par année
- Stagiaires placés par les divers offices de placements valaisans ORP, ORIPH, OSEO, IPT, AI, MANUS, etc.:
10 à 15 personnes en permanence

Exemple récent d'un cas de réinsertion

- Janvier 2003 : en activité comme cadre de base
- Mars 2003 : accident de voiture
- 2004 - 2005 : reprises partielles puis nouvelles interventions
- Août 2006 : stabilisation / reprise définitive à 80% dans un poste adapté du fait de la limitation de mobilité. La fonction initiale n'étant plus accessible, programme de réinsertion professionnelle proposé par l'entreprise pour un poste créé spécialement à 50%.
- Formation de 7 mois dès décembre 2006 prise en charge par l'AI
- Dès juillet 2007 : rente SUVA 20% + ancienne fonction pour la partie administrative uniquement à 30% + nouvelle fonction à 50%
- Résultat : occupation exigible 80% - pas de perte de gain

Collaboration AI et entreprise - 5^{ème} révision

La tâche de l'entreprise

- Priorité à la gestion des absences, selon un programme de formation des cadres, axé sur les entretiens de retour
- Coût de l'absentéisme en 2006 : Frs. 3'558'000.-
- Taux d'absentéisme primaire : 4,08%
- Ecoute active - empathie

Collaboration AI et entreprise - 5^{ème} révision

Le rôle de l'entreprise

- Détection précoce afin d'éviter l'isolement de l'employé
- Maintien des relations durant l'absence
- Relais entre les employés et le corps médical
- Propositions de retour en poste adapté à court terme
- Consultation auprès de notre médecin conseil ou d'un médecin du travail si l'employé le souhaite
- Collaboration intense avec l'AI, la Suva et l'assureur perte de gain, implication contrôlée du patient

Collaboration AI et entreprise - 5^{ème} révision

Le rôle de l'AI

- Collaboration et orientation en cas de détection précoce pour l'aide au placement interne et externe
- Rapport sur l'évolution des dossiers
- Participation active au réseau (assureurs maladie et accidents, offices de placement)
- Propositions au sujet mesures incitatives propres à chaque cas
- Rapidité d'exécution

Collaboration AI et entreprise - 5^{ème} révision

Les questions en suspens

- Comment modifier l'image de l'AI ?
- Quelle collaboration attendre des médecins ?
- Quels quotas de réinsertion peut-on raisonnablement introduire dans une entreprise sans nuire au bon fonctionnement et au rendement ?
- Une PME a-t-elle les moyens de suivre les personnes en REA ou seules les grandes entreprises en ont-elles la possibilité ?

Merci pour votre attention

